

République Française

DEPARTEMENT du PUY-de-DÔME

DÉLIBÉRATION

du CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION du MOIS d'AVRIL 2025
SEANCE du MARDI 8 AVRIL 2025

FINANCES, MOYENS GENERAUX, ROUTES ET NUMERIQUE
Finances et comptes publics

Budget primitif 2025 (budget principal et budget annexe du centre départemental de santé)

N° 3.9

Séance présidée par Monsieur Lionel CHAUVIN
Président du Conseil départemental

Etaient présent(e)s :

M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, Mme Valérie BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérard COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Jean-Paul DELORME, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, M. Karim SRIKAH, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, M. Rémi VEYSSIERE.

Absent(e)s ou
excusé(e)s :

M. Jean-Marc BOYER (pouvoir donné à Mme Martine BONY), Mme Pascale BRUN (pouvoir donné à M. Cédric ROUGHEOL), M. Joël-Michel DERRÉ (pouvoir donné à Mme Valérie PASSARIEU), M. Antoine DESFORGES (pouvoir donné à M. Gérard COURTADON), M. Eric DUBOURGNOUX (pouvoir donné à Mme Aude BURIAS), Mme Jeanne ESPINASSE (pouvoir donné à Mme Catherine PHAM), M. Eric GOLD (pouvoir donné à M. Olivier CHAMBON), Mme Sylvie MAISONNET (pouvoir donné à Mme Valérie BERNARD), Mme Anne-Marie PICARD (pouvoir donné à M. Jean-Paul CUZIN), Mme Alexandra VIRLOGEUX (pouvoir donné à Mme Jocelyne LELONG).

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier son article L. 3211-1,

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier son article L. 3312-2,

Vu la délibération du 24 février 2025 portant débat sur les orientations budgétaires 2025 (délibération n° 0.2),

Vu les délibérations du Conseil départemental n° 3.14 du 20 mars 2023 et n° 3.08 du 18 mars 2024 adoptant les dispositions du Règlement budgétaire, financier et comptable,

Vu l'amendement relatif à l'aide à la rénovation des gymnases présenté par Mme Karina MONNET au nom du groupe « Proximité et Territoires », annexé à la présente délibération,

Vu l'amendement relatif à l'aide au désendettement des EHPAD présenté par Mme Karina MONNET au nom du groupe « Proximité et Territoires », annexé à la présente délibération,

Vu l'amendement relatif à la subvention au SMTC-AC présenté par M Serge PICHOT au nom du groupe « Proximité et Territoires », annexé à la présente délibération,

Vu l'amendement oral tendant à rétablir dans son intégralité les crédits de la politique de la ville au budget 2025 tel que voté en 2024 présenté par MM Karim SRIKAH et Rémi VEYSSIERE au nom des groupes « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » et « La gauche 63, solidaire par nature »,

Vu l'amendement tendant à la réévaluation de l'investissement en matière d'habitat présenté par MM Gérald COURTADON et Jocelyne GLACE LE GARS au nom des groupes « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » et « La gauche 63, solidaire par nature », annexé à la présente délibération,

Vu l'amendement oral relatif au financement des ERMA présenté par Mme Clémentine RAINEAU au nom des groupes « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » et « La gauche 63, solidaire par nature », annexé à la présente délibération,

Vu l'amendement relatif à la mise en place du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) pour les secrétaires RSA et ASE présenté par MM Jacky GRAND et Jean-Paul DELORME au nom des groupes « La Gauche 63 – solidaires par nature » et « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature », annexé à la présente délibération,

Vu l'amendement relatif à la Fédération des Associations Laïques (FAL) présenté par Mme Dominique BRIAT et Mme Aude BURIAS au nom des groupes « La Gauche 63 – solidaires par nature » et « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature », annexé à la présente délibération,

Vu les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée départementale,

LE PRÉSIDENT AYANT PRÉALABLEMENT

EXPOSÉ

Le budget d'une collectivité territoriale est un acte de prévision et d'autorisation. Le budget primitif traduit les axes politiques mis en œuvre par le Conseil départemental au cours de l'année à venir.

Le budget primitif 2025 s'inscrit naturellement dans le cadre des orientations budgétaires présentées lors de la session du Conseil départemental du 24 février 2025.

Le rapport de présentation joint à la présente délibération expose l'évolution envisagée des niveaux d'épargne du Département pour 2025, en fonction de la variation attendue des charges et des produits de fonctionnement. Il présente également la politique d'investissement projetée par la collectivité départementale ainsi que sa stratégie en matière d'endettement. Il détaille enfin la répartition des crédits budgétaires par politiques et programmes de la collectivité départementale.

Ce budget est présenté au travers de la nomenclature budgétaire et comptable M57. Il reconduit par ailleurs le dispositif de neutralisation budgétaire des amortissements à hauteur de 10 M€ pour le budget principal.

Sur proposition du Vice-Président délégué en charge des Finances et des Comptes publics,

Après en avoir délibéré en séance publique,

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME**DECIDE**

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 61 : M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, Mme Valérie BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Hélène BOUDON, M. Jean-Marc BOYER, Mme Dominique BRIAT, Mme Pascale BRUN, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Jean-Paul DELORME, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, M. Karim SRIKAH, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, M. Rémi VEYSSIERE, Mme Alexandra VIRLOGEUX
Contre 1 : M. Jean-Philippe PERRET

① - d'adopter l'amendement relatif à l'aide à la rénovation des gymnases présenté par Mme Karina MONNET au nom du groupe « Proximité et Territoires », annexé à la présente délibération, excepté le financement des crédits de paiement 2025 qui seront prélevés sur les crédits proposés aux opérations financières d'investissement,

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Pour 62 : M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, Mme Valérie BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Hélène BOUDON, M. Jean-Marc BOYER, Mme Dominique BRIAT, Mme Pascale BRUN, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Jean-Paul DELORME, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, M. Karim SRIKAH, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, M. Rémi VEYSSIERE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

② - d'adopter l'amendement relatif à l'aide au désendettement des EHPAD présenté par Mme Karina MONNET au nom du groupe « Proximité et Territoires », annexé à la présente délibération, excepté le financement.

La mesure sera financée non pas par des crédits d'investissements du Plan stratégique départemental mais sur les crédits proposés aux opérations financières d'investissement.

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 50 : M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Valérie BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Hélène BOUDON, M. Jean-Marc BOYER, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul CUZIN, M. Jean-Paul DELORME, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Jérôme GAUMET, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, Mme Marie Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Clémentine RAINEAU, M. Michel SAUVADE, M. Karim SRIKAH, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, M. Rémi VEYSSIERE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

Contre 3 : M. Sébastien GALPIER, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Philippe PERRET

Abstention(s) 8 : Mme Célia BERNARD, Mme Pascale BRUN, M. Cédric DAUDUIT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL,

M. Lionel GAY ne prenant pas part au vote

③ - d'adopter l'amendement relatif à la subvention au SMTC-AC présenté par M Serge PICHOT au nom du groupe « Proximité et Territoires », annexé à la présente délibération, hors le financement.

La dépense sera financée par des crédits des moyens généraux de la section de fonctionnement du budget du Département, sans augmentation du niveau de l'emprunt.

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 33 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylvie LEGER, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, Mme Karina MONNET, Mme Valérie PASSARIEU, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, M. Serge PICHOT, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

Contre 25 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M.

Cédric DAUDUIT, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Isabelle VALLEE,

Abstention(s) 4 : Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Mme Jocelyne LELONG, M. Flavien NEUVY, Mme Eléonore SZCZEPANIAK,

④ - d'adopter l'amendement oral présenté par MM Karim SRIKAH et Rémi VEYSSIERE au nom des groupes « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » et « La gauche 63, solidaire par nature » tendant à rétablir dans son intégralité les crédits de la politique de la ville au budget 2025 tel que votés en 2024 à savoir 90 000 €

Toutefois, la dépense sera financée par des crédits des moyens généraux de la section de fonctionnement du budget du Département, sans augmentation du niveau de l'emprunt.

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 61 : M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, Mme Valérie BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Hélène BOUDON, M. Jean-Marc BOYER, Mme Dominique BRIAT, Mme Pascale BRUN, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Jean-Paul DELORME, M. JoëlMichel DERRÉ, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, M. Karim SRIKAH, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, M. Rémi VEYSSIERE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

Contre 1 : M. Pierre RIOL,

⑤ d'adopter l'amendement tel que présenté en annexe sur lequel les modifications suivantes ont toutefois été apportées :

Il est proposé que les crédits de dépenses d'investissement sur la politique de l'habitat soient augmentés de 1,5 millions d'euros passant ainsi de 3 millions à 4,5 millions d'euros. La dépense sera prélevée sur les crédits d'investissement de la politique contractualisation (FIC pour 750 000 € et CTDD pour 750 000 €) sans accroître le niveau de l'emprunt.

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 36 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme MarieAnne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE,

Abstention(s) 2 : Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Mme Alexandra VIRLOGEUX,

Mme Valérie PRUNIER ne prend pas part au vote

© **de rejeter** l'amendement oral tendant à la restauration du financement des ERMA présenté par Mme Clémentine RAINEAU au nom des groupes « La Gauche 63 – solidaires par nature » et « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature »,

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 24 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 32 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Eric GOLD, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme MarieAnne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE

Abstention(s): 6: M. Joël-Michel DERRÉ, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Jocelyne LELONG, Mme Valérie PASSARIEU, M. Serge PICHOT, Mme Alexandra VIRLOGEUX

⑦ **de rejeter** l'amendement, figurant en annexe, relatif à la mise en place du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) pour les secrétaires RSA et ASE présenté par MM Jacky GRAND et Jean-Paul DELORME au nom des groupes « La Gauche 63 – solidaires par nature » et « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature »,

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 41 : M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Valérie BERNARD, Mme Colette BETHUNE, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul CUZIN, M. Jean-Paul DELORME, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Jérôme GAUMET, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Fabrice MAGNET, Mme Sylvie MAISONNET, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

Contre 15 : Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, M. Cédric DAUDUIT, M. Sébastien GALPIER, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Marie Anne MARCHIS, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE,

Abstention(s) 6: Mme Pascale BRUN, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, M. Hervé PRONONCE, M. Cédric ROUGHEOL

⑧ **d'adopter** l'amendement relatif à la Fédération des Associations Laïques (FAL) présenté par Mme Dominique BRIAT et Mme Aude BURIAS au nom des groupes « La Gauche 63 – solidaires par nature » et « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » tel que présenté en annexe sur lequel les modifications suivantes ont été apportées :

- de verser une subvention exceptionnelle de rattrapage au titre de 2024 de 50 000 €

La dépense sera financée par des crédits de la section de fonctionnement du budget du Département sans augmentation du niveau de l'emprunt. Les crédits 2025 (soit 120 000 €) proviendront d'une diminution des crédits de fonctionnement de la politique des routes.

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 38 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Joël-Michel DERRÉ, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme MarieAnne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

Contre 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE LE GARS, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Abstention(s) : M. Eric GOLD

⑨ - **d'adopter** le budget primitif du Département (budget principal et budget annexe du Centre départemental de santé) afférent à l'exercice 2025, par nature, par chapitre, sans crédit spécifié, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Equilibre budgétaire

Budget départemental	
Section de fonctionnement	750 491 589,64 €
Section d'investissement	223 685 325,64 €
Total	974 176 915,28 €
Budget annexe Centre départemental de santé	
Section de fonctionnement	1 021 095,00 €
Section d'investissement	29 500,00 €
Total	1 050 595,00 €
Total général	975 227 510,28 €

Subventions d'équilibre du Budget départemental :

au budget annexe centre départemental de santé : 335 720,00 € ;

Volume d'emprunts nouveaux nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement :

du budget départemental : 80 000 000,00 € - montant maximum pouvant être contracté au cours de l'exercice ;

10- d'approuver la répartition des crédits budgétaires par chapitre et programme conformément à la seconde partie du rapport de présentation,

11- de reconduire le montant fixé à 10 000 000 € pour la neutralisation budgétaire des amortissements pour 2025 pour le budget principal du Département.

Transmission au Représentant de l'Etat

N°

le

Publication le

Notification le

DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE

Clermont-Ferrand, le

P/le Président du Conseil départemental,

Signé : Jérôme GAUMET

**Par délégation du Président,
Le Vice-Président du Conseil départemental,**



Jérôme GAUMET